

FACULDADE DE LETRAS DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA  
INSTITUTO DE ESTUDOS HISTÓRICOS DR. ANTÓNIO DE VASCONCELOS

---

# Revista Portuguesa de História

TOMO X

HOMENAGEM AO DOUTOR DAMIÃO PERES



COIMBRA / 1962

## Un précurseur de Colomb: Le Flamand Ferdinand van Olmen (1487)

Le précurseur flamand de Colomb, -dont je m'occuperai dans cet hommage à un grand savant portugais, a été au service du Portugal et est parti des Açores qui pendant quelques décades se sont appelées Iles Flamandes, non point parce que des Flamands les auraient découvertes, mais en raison du rôle important que ceux-ci ont joué au début de la colonisation de cet archipel (\*). Ferdinand van Olmen qui fait l'objet de cet article a déployé lui aussi dans ces îles une activité de colonisateur. Il semble donc utile de jeter d'abord un coup d'oeil sur l'activité des premiers colons flamands des Açores.

Des Flamands sont présents aux Açores presque dès le début de la colonisation. J'en retracerai brièvement l'histoire en me servant exclusivement des sources diplomatiques et non des sources narratives qui trop souvent travestissent la réalité des faits. Cette histoire débute dès l'époque d'Henri le Navigateur. Celui-ci avait reçu en 1439 de son neveu le roi Alphonse V la licence de coloniser les Açores (2). En 1443, nous voyons déjà des colons portugais établis sur quelques îles de l'archipel sans que nous sachions exactement lesquelles (3). En 1447, des mesures concrètes sont prises pour la première fois en vue de la colonisation d'une île bien déterminée: São Miguel (4) et, déjà trois ans après, en 1450, on voit apparaître le premier Flamand qui est aussi le premier à recevoir pour une des Açores une licence de colonisation étendue. Cette pièce, une charte

**O) J. Mees: *Histoire de la découverte des îles Açores et de l'origine de leur dénomination d'îles flamandes.* (Université de Gand. Travaux de la Fac. de Phil. et Lettres, 1901).**

(2) J. Martm9 da Silva Marques: *Descobrimientos portuguesas*, t. I (Lisbonne, 1944) n.° 316, p. 401.

(3) *Ibid.*, n.° 334, p. 425.

(4) *Ibid.*, n.° 335, p. 452.

du 2 mars 1450, est d'un intérêt extraordinaire. Elle constitue l'acte de donation de «a ilha de Jesu Christo», c'est-à-dire Terceira des Açores, à «Jacome de Bruges», Jacques de Bruges, «natural do condado de Flandes» (5). Le donateur est Henri le Navigateur. Il appelle Jacques de Bruges «meu servidor». L'île, à ce moment, n'a pas d'habitants et Jacques s'offre comme entrepreneur de colonisation. Dans sa charte l'Infant déclare que le Brugeois s'est adressé à lui comme au seigneur des îles. Le Flamand pourra coloniser l'île avec l'aide de colons de son choix à condition qu'ils soient catholiques. Etant donné que les Portugais savaient évidemment que leurs compatriotes étaient catholiques, il est clair que cette disposition vise des étrangers et, puisque l'entrepreneur de colonisation était un Flamand, son choix a dû se porter très vraisemblablement sur d'autres Flamands.

Comme premier colonisateur de Terceira, Jacques recevra le dixième de toutes les dîmes de l'Ordre du Christ levées dans l'île. Henri le Navigateur, en tant qu'administrateur de l'Ordre, pouvait accorder aisément une telle faveur. Les descendants du Brugeois, qui résideraient à Terceira au même titre, jouiront d'un privilège analogue. Jacques obtient, en outre, la capitania de l'île, c'est-à-dire la charge héréditaire de gouverneur. Il est à ce moment le quatrième capitaine d'Henri le Navigateur, qui a à son service dans les mêmes conditions deux Portugais à Madère, un Portugais fils d'immigrant italien à Porto Santo et notre Flamand à Terceira (6). Les trois premiers sont cavaleiros de l'Infant; le Flamand est son serviteur (servidor).

Le prince accorde au Brugeois les pouvoirs judiciaires à l'exception de l'appel en cas de peine de mort et de mutilation judiciaire qu'il se réserve à lui même. Jacques a deux filles de son mariage avec la Portugaise Sancha Rodriguez, ce qui — soit dit en passant — montre qu'il était établi au Portugal avant de commencer sa carrière aux Açores. L'aînée des filles héritera de la capitania si Jacques n'a pas de fils issu de son mariage. Si elle même n'a pas de fils, sa

(6) *Ibid.*, n.° 373, p. 470.

(6) Cf. C. Verlinden: «Formes féodales et domaniales de la colonisation portugaise dans la zone atlantique aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et spécialement sous Henri le Navigateur» (*Revista Portuguesa de História*, t. IX, 1960, paru en 1962, pp. 1-44).

soeur deviendra héritière à son tour. Ceci est une faveur exceptionnelle, dit l'Infant dans sa charte, et il la justifie comme suit: «parce qu'il me semble devoir en être ainsi pour le service de Dieu et l'accroissement de la sainte foi catholique et également parce que ledit Jacques de Bruges est venu peupler cette île, si éloignée du continent, à bien deux cent soixante léguas dans l'Océan, laquelle n'a jamais été peuplée jusqu'ici par aucun peuple au monde» (7).

•L'Infant demande ensuite aux Maîtres dt Gouverneurs de l'Ordre du Christ qui viendront après lui de verser le dixième mentionné à Jacques et à ses héritiers et ce sur la dime qu'il a lui-même accordée à l'Ordre. Le prince demande également à son neveu, le roi Alphonse V, qu'il oblige éventuellement l'Ordre à exécuter ce paiement.

L'acte de 1450 que je viens d'analyser a été soumis il y a soixante ans à un examen hypercritique par J. Mees dans son *Histoire de la découverte des îles Açores et de l'origine de leur dénomination d'îles flamandes*, parue en 1901 (8). Pour cet auteur la charte en faveur de Jacques de Bruges serait un faux parce qu'elle prévoit l'hérédité de la capitanie pour les filles. Cet argument ne tient pas, car des dispositions de même nature ont été prises pour d'autres îles portugaises, dispositions que Mees ne connaissait pas (9). Dans de pareils cas, l'intention est que le mari de la fille détienne la capitanie.

Mees croyait avoir trouvé une autre preuve de la fausseté de la charte de 1450 dans le fait que Jacques de Bruges a eu un fils, appelé Gabriel, ce qui montrerait que l'acte a été rédigé pour faire valoir les droits des descendants des filles de Jacques. Mais, dans ce cas, ces descendants, ou ceux qui auraient rédigé le document pour eux, auraient dû être particulièrement bornés, puisque la charte de 1450 prévoit expressément que l'hérédité pour les filles ne vaut qu'au cas

(7) Silva Marques: /oc. oit: «porque assim o sinto por serviço de Deos e acrescentamento da Santa Fe «Catholica e meu, pelo dito Jacome de Bruges povoar a dita ilha tão longe da terra firme, bem duzentos e sessanta legoas do mar oceano, a qual ilha se nunca soube povoar de nenhuma gente que no mundo fosse ategora».

(\*) pp. 86 sqq.

(9) Par exemple, en 1486 pour São Tomé (Ramos Coelho: *Alguns documentos do arquivo nacional da Torre do Tombo*, Lisbonne, 1892, p. 56); en 1497 pour Santiago du Cap Vert (E. de Bettencourt: *Descobrimentos, guerras e conquistas dos Portugueses*, Lisbonne, 1881, p. 67).

où Jacques n'aura pas eu de fils de son mariage. En outre d'où Mees tient-il que Gabriel de Bruges était né avant 1450 ? Ce qui est exact, c'est qu'il mourut avant son père <sup>(10)</sup> et qu'en conséquence il n'entraît plus en ligne de compte pour sa succession.

Jacques de Bruges a quitté Terceira avant le 2 avril 1474, date à laquelle sa succession fut réglée par l'Infante Dona Brites, veuve de l'Infant Fernando, qui avait succédé à Henri le Navigateur comme seigneur des îles <sup>(11)</sup>. La capitanie fut alors divisée, ce qui, à nouveau, soulevait des difficultés pour Mees. S'il avait connu l'histoire de cette institution aux Madères et ailleurs en dehors des Açores, il aurait su qu'il existe beaucoup d'exemples de division de capitannies <sup>(12)</sup>. A Terceira même la capitanie continue à se diviser au fur et à mesure que la colonisation prend de l'extension. Fernão d'Ulmo, c'est-à-dire Ferdinand van Olmen, le précurseur de Colomb dont nous allons essayer bientôt de suivre de plus près le rôle comme découvreur, fut, suivant un acte du 18 mai 1487, capitaine de la partie de Terceira qui s'appelait «Quatro Ribeyras» <sup>(13)</sup> et où, encore de nos jours, on peut voir sur les cartes un cours d'eau appelé «Ribeira dos Flamengos».

Un autre entrepreneur de colonisation flamand, qui joua un rôle considérable aux Açores fut Joost de Hurtere. Il appartenait à une famille noble du Franc de Bruges. Il s'établit aux Açores à la demande de l'Infant Dom Fernando <sup>(14)</sup>, l'héritier d'Henri le Navigateur, entre les années 1460 et 1470. Joost de Hurtere reçut de Dom Fernando la capitanie sur les îles Faya'l et Pico. A quel moment? Nous ne le savons pas exactement, car nous ne possédons pas jusqu'à présent d'acte de donation. Le capitaine flamand doit être mort vers 1495, puisque le testament de son épouse portugaise, Brites de Macedo, datant de 1527, dit que son mari est mort 32 ans auparavant <sup>(15)</sup>. Le fils aîné de Joost de Hurtere, qui porte le même prénom

<sup>(10)</sup> Cf. Mees, p. 91, n. 2.

<sup>(11)</sup> Charte publiée par Drummond: *Annaes da ilha Terceira*, t. I, p. 493; également dans *Archivo dos Açores*, t. IV, p. 159.

<sup>(12)</sup> Cf. mon article cité à la note 6.

<sup>(13)</sup> *Archivo dos Açores*, t. VIII, p. 394.

<sup>(14)</sup> D'après une requête de 1571 présentée au roi de Portugal par Jerónimo Dutra Cortereal, descendant de Joost de Hurtere (*Archivo dos Açores*, t. I, p. 499).

<sup>(15)</sup> *Archivo dos Açores*, t. I, p. 164.

que son père, obtint le 31 mai 1509 un acte par lequel il est désigné comme capitaine-donataire des îles Payai et Pico <sup>(16)</sup>. Il épousa une fille de João Cortereal, un des capitaines de Terceira après Jacques de Bruges. Son fils, dont le nom — Manuel de Hutra Cortereal — montre qu'il est devenu tout à fait portugais, lui succède; cependant après le fils de celui-ci qui gouvernait aussi Fayal et Pico, on ne trouve plus le nom de Hurtere. Parmi les compagnons de Joost de Hurbere à Payai on mentionne comme Flamands, sous des noms plus ou moins déformés, Willem Bersmacher, Tristan Vernes —qui aurait été Brugeois—, Antonio Brum et Joz da Terra ou Joost van Aartryke <sup>(17)</sup>, les deux derniers comme ancêtres de familles açoréennes. Aucun de ces derniers Flamands n'eut de capitanie, pas plus d'ailleurs que Diogo Flamengo, mentionné à Terceira en 1486 <sup>(18)</sup>.

Un diplôme du roi Sébastien de Portugal de 1578 mentionne encore un autre Flamand qui a joué un rôle important aux Açores: Willem van der Haegen <sup>(19)</sup>. Celui-ci est cité d'abord à São Jorge, ensuite à Fayal. Après avoir rencontré des difficultés dans ces îles de la part de son compatriote le capitaine Joost de Hurtere, il alla s'installer également à Terceira, où il cultiva le blé et la guède. Il exportait en Flandre ce dernier produit, colorant très employé dans l'industrie textile. Comme c'était un esprit aventureux, il vit un peu plus tard l'occasion d'obtenir la capitanie de l'île de Flores qui appartenait à une noble dame portugaise, Dona Maria de Vilhena<sup>(20)</sup>. A Flores il continua à s'adonner à l'agriculture mais sans grand succès, si bien qu'après quelques années il retourna à São Jorge où il avait séjourné tout d'abord. Ses huit enfants donnèrent naissance aux différentes branches d'une famille noble encore existante aux Açores, les da Silveira, nom qui est la traduction du flamand van der Haegen <sup>(21)</sup>.

<sup>(16)</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>(17)</sup> Mees, p. 109.

<sup>(18)</sup> *Arquivo dos Açores*, t. VIII, p. 31M.

\*<sup>(19)</sup> J. Cunha da Silveira: «Apport à l'étude de la contribution flamande au peuplement des Açores» (*Communications de l'Académie de Marine de Belgique*, t. X, 1956-57, p. 71).

<sup>(20)</sup> *Ibid.*, p. 75. L'acte de donation n'est pas connu.

<sup>(21)</sup> J. Cunha da Silveira: «Willem van der Haegen, tronco dos Silveiras dos Açores» (*Revista Insulana*, 1949). Ici également Mees verse dans l'hypercritique: il suppose que les séjours de Willem van der Haegen sur différentes îles

Pour ce qui touche à l'importance du rôle exercé aux Açores par des Flamands, il faut évidemment avant tout considérer ceux d'entre eux qui y ont été capitaines, c'est-à-dire Jacques de Bruges à Terceira sous Henri le Navigateur, Joost de Hurtere à Pico et Fayal sous l'infant Ferdinand et ses successeurs, ainsi que Guillaume van der Haegen à Flores pendant quelques années et, enfin, Ferdinand van Olmen, pour la partie de Terceira qui portait le nom de «Quatro Ribeyras» (22).

Pour mieux connaître ce Ferdinand van Olmen il suffit d'analyser un diplôme royal du 24 juillet 1486, par lequel Jean II de Portugal confirme un contrat passé le 12 juin de la même année entre le Flamand et un certain Johanm Afonso do Estreito (23). Le Flamand y est appelé «chevalier de la cour royale et capitaine dans l'île de Terceira», non pas capitaine de Terceira, ce qui signifie qu'il était seulement capitaine d'une partie de l'île, ainsi que nous le savons déjà.

D'après le diplôme du 24 juillet, van Olmen partira en voyage «per capitam a descobrir a ilha das Sete Cidades per mandado del Rey nosso senhor». Quelle était dans son esprit et dans celui du roi cette Ile des Sept Cités que le Flamand devait aller découvrir pour le compte du Portugal ?

Depuis une vingtaine d'années, les Portugais avaient entrepris une série de voyages en plein Atlantique, à l'ouest des trois archipels des Canaries, des Madères et du groupe d'îles le plus occidental, c'est-à-dire des Açores où des Flamands s'étaient établis. Déjà en 1462 Alphonse V de Portugal avait octroyé à un chevalier de sa Cour, Johan Vogua do, des droits étendus sur deux îles qui seraient à trouver dans cette direction (24). De même, en 1474, Femão Telles,

**-des Açores ne s'expliqueraient que par la présence de ses descendants dans ces îles. Il y a cependant unanimité sur les avatars de van der Haegen dans l'historiographie açoréenne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et une lecture attentive des *Saudades da Terra* de Gaspar Frutuoso (1586-90) montre que cet auteur a disposé de documents aujourd'hui perdus.**

<sup>(22)</sup> Cf. ci-dessus pp. 454, 456, 457.

<sup>(23)</sup> Ramos Coelho: *op. cit.*, p. 58. Que Femão d'Ulmo = Ferdinand van Olmen était flamand est également l'opinion de Mees (*op. cit.*, p. 94). Il traduit, toutefois, par «van den Olm». Je préfère «van Olmen», forme plus fréquente en Flandre et d'ailleurs plus proche tant de la transcription portugaise que de l'espagnol «Hernán de Olmos». Sur cette dernière forme, *of. ci-dessous*, p. 464,

<sup>(24)</sup> Ramos Coelho: *Alguns documentos*, p. 28.

membre du conseil royal, pourra jouir de droits considérables sur les îles qu'il découvrirait «nas parte-s do Mar Ouciano» (25). L'année suivante un diplôme du 10 novembre ajoute que s'il pouvait trouver l'Île des Sept Cités ou une autre île qui fût déjà peuplée, les habitants de ces îles seraient soumis à son autorité (26).

L'Île des (Sept Cités qui était appelée également Antilia était, on le sait, une de -ces îles légendaires qui figuraient siur les cartes du bas moyen âge(27). Elle joua un rôle important dans les conceptions géographiques de Colomb. En 1476, l'illustre Génois était arrivé au Portugal comme naufragé et dès le printemps 1477, après un court voyage en Angleterre, en Irlande et peut-être en Islande, il s'y était établi. Son frère Bartolomeo, devenu dans l'entretemps cartographe, s'était joint à lui. C'est à cette époque que Christophe Colomb noua des relations avec le chanoine de la cathédrale de Lisbonne, Femão Martins, qui avait accompli une mission diplomatique à Rome et avait fait la connaissance en Italie du médecin et humaniste florentin Paolo del Pozzo Toscanelli. Ce dernier s'intéressait vivement aux dimensions de la terre et en particulier à la distance qui séparait la côte est de l'Asie de la côte occidentale de l'Europe. Lorsque le chanoine Martins le consulta au nom du roi de Portugal sur la route vers l'Inde, la Chine et le Japon, il répondit qu'il était plus aisé d'atteindre ces pays au départ du Portugal en mettant le cap sur l'ouest qu'en suivant les côtes africaines, ainsi que les Portugais l'avaient fait jusqu'alors, sans savoir encore si, en agissant de la sorte, ils auraient effectivement atteint le Sud et l'Est de l'Asie. Colomb obtint copie de la lettre de Toscanelli et se mit bientôt à correspondre directement avec lui. Nous possédons deux lettres du Florentin à Colomb dont il ressort que l'humaniste évaluait la distance entre la côte ibérique et la Chine à quelque 5.000 milles marins, tandis que le Japon aurait été à 1.500 milles de la côte asiatique et qu'Antilia ou l'Île des Sept Cités se serait trouvée à peu près à mi-chemin entre la péninsule ibérique et le Japon. Ces estimations étaient, on le sait, erronées et bien en dessous de la vérité, mais Colomb les trouvait encore trop élevées. S'appuyant

(25) *Ibid.*, p. 3«.

(26) *Ibid.*, p. 40.

(27) W. H. Babdock : *Legendary i9lands oi the Atlantic* (New York, 1922) p. 6® sqq.

sur un calcul inexact du degré de longitude à l'équateur, le Génois croyait que la distance entre les Canaries et le Japon ne devait pas dépasser 2.400 milles, ce qui correspond en réalité à la distance entre l'archipel canarien et les Virgin Islands de la mer des Caraïbes, dont Colomb, évidemment, ne soupçonnait pas l'existence.

En partant de -cette idée fausse, Colomb demanda au roi Jean II de Portugal des navires afin d'atteindre Cipangu, le Japon, par l'ouest. Le roi fit examiner le projet par une commission technique. Celle-ci dont faisait partie, entre autres, José Vizinho, le grand astronome juif, ignorait évidemment, elle aussi, quelles étaient les distances réelles, mais sa compétence était cependant suffisante pour inciter le roi à refuser le projet de Colomb. Tout ceci est bien connu; mais on n'a, sans doute, pas assez remarqué qu'à partir de ce moment le roi continua à s'intéresser à la distance exacte séparant l'archipel atlantique le plus occidental alors connu, c'est-à-dire les Açores, d'Antilia ou l'île des Sept Cités, le premier relais important sur la route maritime occidentale vers l'Asie d'après Toscanelli <sup>(28)</sup>. Toutefois l'homme qui fut chargé d'éclaircir ce problème ne fut pas Colomb, mais bien un des capitaines qui représentaient le Portugal aux Açores: le Flamand Ferdinand van Olmen.

Retournons, à présent, au diplôme royal du 24 juillet 1486 <sup>(29)</sup>. Ferdinand van Olmen, suivant ce document, a déclaré au roi qu'«il espérait trouver pour lui une grande île, ou des îles, ou la côte d'un continent là où l'on croit que se trouve l'île des Sept Cités, et qu'il ferait cela à ses propres frais <sup>(30)</sup>». Il paraît évident que précisément les doutes de van Olmen au sujet de la nature de la terre à découvrir — grande île? plusieurs îles? côtes d'un continent? — prouvent qu'à cette époque des expéditions portugaises en direction de l'Amérique Centrale avaient été entreprises, que des côtes avaient été entrevues, mais qu'il n'y avait eu ni débarquement ni prise de possession. La tentative de Fernao Telles mentionnée dans le

(28) **Sur l'influence des idées de Toscanelli, cf. A. Altolaguirre y Duval'e: *Cristóbal Colon y Pablo del Pozzo Toscanelli. Estudio orifico del proyecto formulado por Toscanelli y seguido por Colón para arribar a Extremo Oriente de Asia navegando la via del Oeste* (Madrid, 1903).**

(29) Cf. supra p. 45S.

(30) «**como elle nos (c. à d. au roi) queria dar achada huia grande ylha ou ylhas o terra firme per costa, que se presume seer a ylha das sete cidades, e9te todo aa sua propria custa e despesa**» (Ramos Coelho: *loc. cit.*).

diplôme de 1475 cité plus haut est-iel'le ici visée? <sup>(31)</sup> Nous n'en savons rien. Ce qui est certain c'est qu'en 1486 on ne parle plus seulement d'une Ile des Sept Cités, mais qu'on suppose qu'il pourrait s'agir d'un archipel ou même d'un continent. On a donc clairement dépassé le stade de l'île hypothétique ou légendaire. On sait qu'il existe quelque chose, mais on ne sait pas exactement quoi ni où. Ce «quoi» et ce «où» c'est précisément ce que van Olmen promet au roi de rechercher.

Il prendra à sa charge les frais de l'expédition, mais en échange il demande la donation de l'île, des îles ou de la terre ferme qu'il trouvera ou qu'un autre trouverait sous ses ordres, que cette terre soit habitée ou non. Il obtiendrait la juridiction complète y compris l'appel pour la haute justice pénale, ainsi que toutes rentes et droits. Son successeur serait son fils aîné ou, s'il ne restait pas de fils en vie, sa fille aînée ou même, enfin, le ou la plus proche parent ou parente. Le roi aura la dîme de tous les droits et rentes sur les territoires à découvrir. Si les habitants refusaient de se soumettre, le roi enverrait une flotte avec Ferdinand van Olmen comme «capitam moor», et le Flamand reconnaîtrait toujours le roi comme son seigneur, ainsi qu'il sied à un bon vassal. Toutefois, comme les frais de l'expédition sont trop élevés, van Olmen abandonne la moitié de la capitania des terres à découvrir à Estreito, déjà mentionné, qui était un riche colon portugais de Madère. Ce Portugais jouira des mêmes privilèges que ceux que le roi a accordés au Flamand. Les moitiés seront tirées au sort et Estreito pourra transmettre sa part à son gré. Comme contre-partie il doit armer deux bonnes caravelles pourvues de tout le nécessaire <sup>(32)</sup>. Toutefois, c'est -le Flamand qui choisira ces caravelles et les pourvoira de bons pilotes et matelots <sup>(33)</sup>, ce qui prouve qu'il est un expert nautique puisque il sait apprécier à leur valeur les navires et les équipages.

Van Olmen paiera la solde des équipages, mais Estreito se charge du paiement du loyer au propriétaire des navires. Tout doit être prêt pour mars 1487 à Terceira, l'île où le Flamand est capitaine. Ceci montre clairement qu'il s'agissait réellement d'atteindre le

<sup>(31)</sup> Cf. ci dessus p. 459.

<sup>(32)</sup> «duas caravellas boas de todo mantimento e cousas que lhe pertencem para tail armaçam» (Ra-mos Coelho, /oc. cit.).

<sup>(33)</sup> «com boos pilotos e marinheiros».

premier relais sur la route occidentale vers l'Asie en partant de l'archipel portugais le plus occidental, c'est-à-dire qu'on voulait vérifier la première partie du projet de Toscanelli et de Colomb, tel qu'il avait été présenté au roi du Portugal<sup>(34)</sup>.

Les deux associés — van Olmen et Estreito—auront chacun le commandement d'un des deux navires. Un chevalier allemand les accompagnera sur la caravelle qu'il préfère. Il s'agit du célèbre cartographe de Nuremberg Martin Behaim qui résidait alors à l'île de Fayal dans les Açores. En fait, et pour son bonheur, il Raccompagna pas l'expédition<sup>(35)</sup>.

Van Olmen naviguera pendant quarante jours vers l'ouest et Estreito le suivra, en tenant compte des intructions écrites qu'il recevra du Flamand. Ceci montre une fois de plus que ce dernier était le véritable chef et le techicien nautique de l'expédition. Après quarante jours Estreito reprendra le commandement et van Olmen le suivra jusqu'à ce qu'il soit de retour au Portugal.

Aucun des deux ne pourra, sans le consentement de l'autre, édioter des ordonnances dans les territoires découverts. Eventuellement le roi interviendra comme arbitre, et c'est le droit portugais qui sera d'application. Estreito s'engage à mettre immédiatement 6.000 réaux blancs à la disposition de van Olmen. Toutes ces dispositions figurent au contrat signé par les deux associés le 12 juin 1486 et confirmé par le roi Jean II dans son diplôme du 24 juillet 1486.

Un second diplôme royal, daté du 4 août 1486, accorde à Estreito les territoires qu'il pourrait découvrir au cours de la deuxième partie du voyage, c'est-à-dire après les quarante jours pendant lesquels van Olmen aura le commandement de l'expédition<sup>(36)</sup>. Il obtient ce privilège parce qu'il équipe les navires pour une période de six mois et parce qu'nprès les quarante jours pendant lesquels il sera sous les ordres du Flamand, il veut poursuivre l'exploration jusqu'au terme des dits six mois. Toutefois, les territoires à découvrir doivent l'avoir été endéans les deux ans. Cette dernière clause semble bien montrer que ce qui intéressait le roi, ce qu'il attendait réellement,

<sup>(M)</sup> Cf. ci-dc9sus p. 459-460.

<sup>(35)</sup> Il ne la mentionne Railleurs pas sur son gŭobe terrestre conservé au Deutsches Muséum -de Nuremberg. Of. S. E. Morison: *Portuguesa voyages to Amerioa in the iitheenth oentury* (Cambridge Mass., 1940) p. 46, n. 78.

<sup>(8e)</sup> Ramos Coelho: op. oi7, p. 62.

c'était la découverte endéans quarante jours de l'île, des îles ou du continent des Sept Cités, c'est-à-dire la découverte dont van Olmen est cihargé. Ce qui suivra éventuellement garde un aspect beaucoup plus hypothétique.

Il esit particulièrement frappant que le Flamand ait prévu quarante jours pour atteindre Antilia ou les Sept Cités. Il est évident qu'il a réellement espéré trouver endéans ce laps de temps les territoires pour lesquels il s'était fait donner des droits spéciaux par le roi. D'autre part le souverain également attend, ou tout au moins espère, que la découverte se fera endéans ce temps. Ceci demande une brève explication. Dans aucune autre concession portugaise de terres à découvrir — et elles sont nombreuses—n'intervient, en effet, une telle limitation dans le temps. Cela ne peut donc reposer que sur des renseignements rapportés de précédents voyages portugais, ceux précisément qui ont fait naître la question de savoir si les Sept Cités étaient une île, un archipel ou un continent. Pour pouvoir poser cette question, il fallait avoir vu une ligne côtière sans y avoir accosté. Pour pouvoir parler de quarante jours, il fallait avoir une idée de son éloignement. Quand, en outre, on songe qu'à la fin de l'été et au début de l'automne 1492 Colomb a eu besoin de trente six jours pour atteindre l'île San Salvador dans les Bahamas en partant des Canaries on se rend compte que van Olmen et le roi du Portugal savaient ce qu'ils disaient quand ils parlaient en 1486 de quarante jours.

Nous devons à présent nous poser la question suivante: pourquoi Colomb a-t-il été -écarté par le roi du Portugal, alors que van Olmen obtint une licence de découvreur ainsi que toute espèce de privilèges?

Il la réponse est simple. Van Olmen obtient sa licence parce qu'il a offert de financer lui-même son expédition, ainsi que le firent tous les Portugais qui vers ce moment entreprirent des voyages vers l'Ouest. Tel fut même encore le cas pour les frères Cortereal en 1500, 1502 et 1506 <sup>(37)</sup>. Colomb n'a jamais proposé quelque chose de semblable, même pas plus tard en Espagne. Le roi de Portugal ne désirait pas investir des fonds dans des expéditions à travers l'Atlantique qu'il considérait à bon droit comme beaucoup plus hasardeuses que celles que Diogo Cão et Barthélémy Dias entreprenaient vers la même époque le long de la côte de l'Afrique du Sud.

<sup>(37)</sup> Ramos Coelho: *op. cit.*, pp. 123, 131, 150.

Que le risque était grand, van Olmen en a lui même fourni la preuve. Il est en effet certain qu'il a effectivement tenté de réaliser son plan. Nous le savons par un passage de *Y Histoire des Indes* de Las Casas, le célèbre défenseur des indigènes d'Amérique contre la cupidité des colons espagnols. Las Casas raconte comment un matelot galicien procura à Murcie à Colomb des renseignements au sujet d'une terre qui avait été aperçue à l'ouest de l'Irlande et que ceux qui l'avaient vue tenaient pour celle qu'Hernan de Olmos, c'est-à-dire Ferdinand van Olmen, avait voulu atteindre <sup>(38)</sup>. Las Casas ajoute qu'il reviendra plus loin sur la question. Il a ensuite oublié de le faire, comme cela arrive plus d'une fois dans son *Historia* et dans ses autres écrits, où la polémique contre les 'maux infligés aux Indiens lui fait perdre trop souvent le fil chronologique. Mais qu'aurait-il pu encore ajouter, si ce n'est le récit du voyage du Flamand? Si celui-ci était resté à l'état de projet il n'y avait plus rien à en dire.

(Deux raisons expliquent pourquoi Ferdinand van Olmen échoua. Tout d'abord le diplôme de Jean II du 24 juillet 1486 dit que l'expédition devait être prête pour quitter Terceira avant mars 1487. Nous avons toutes raisons de croire que le voyage eut lieu, effectivement, vers la fin de l'hiver 1486-87 et ce précisément parce qu'il échoua. Cette période de l'année est très mauvaise pour traverser l'Océan Atlantique, surtout en direction de l'ouest et avec de petites caravelles qui, généralement, ne déplaçaient pas plus de 50 à 60 tonneaux. Il faut ajouter que précisément à cette saison les Açores étaient un point de départ beaucoup trop septentrional. Van Olmen n'a pas pu utiliser les vents alizés qui, à la fin de Pété et pendant les trois premières semaines de l'automne de 1492, conduisirent si calmement et si docilement Colomb de l'archipel Canarien, situé bien plus au sud, vers les Bahamas.

D'autre part van Olmen doit avoir mis le cap en plein au nord-ouest, ainsi qu'il était de tradition chez les navigateurs Açoréens,

**(38)** «Item un marinero que se llamó Pedro de Velasco, Gallego, dijo al Cristóbal Colón en Murcia que yendo aquel viaje de Irlanda fueron navegando y metiéndose tanto al Norueste que vieron tierra hacia el poniente de Iberia, y esta creyón los que allí iban que debía de ser la que quiso descubrir un Hernán de Olmos, como luego se dira». (Las Casas: *Historia de Indias*, ed. Millares Cario, t. I, México, 1951, p. 69).

de Diogo de Teive, avant lui, à João Fernandes eit aux frères Cortereal plus tard <sup>(39)</sup>. Tous sont arrivés dans les eaux de Terre Neuve et du Labrador où plusieurs d'entre eux ont trouvé la mort. Il en aura été de même pour Ferdinand van Olmen. Le passage cité de Las Casas prouve que van Olmen a réellement mis le cap dans cette direction puisqu'il est question de la terre que van Olmen avait voulu atteindre à l'ouest de l'Irlande. Pour une navigation pareille, avec de très petites embarcations, le début de l'année est vraiment une période très difficile.

Quoiqu'il en soit, il est certain que Jean II avait destiné son capitaine flamand à une tâche grandiose. En effet, l'année 1487, au cours de laquelle il l'envoie vers l'ouest, est celle des plus grands efforts dans le domaine des découvertes pendant tout le règne de ce grand roi. Partout ces efforts sont demandés aux meilleurs. Pedro da Covilham, le prédécesseur trop peu connu de Vasco da Gama, suit toute la côte orientale de l'Afrique et atteint Calicut aux Indes sur un bateau arabe, dix ans avant la première expédition portugaise par mer <sup>(40)</sup>. Afonso de Paiva noue des relations avec le Négus d'Abyssinie, le légendaire Prêtre Jean qui devait aider le Portugal contre l'Islam sur la route des Indes. Barthélémy Dias suit la côte ouest de l'Afrique et découvre le Cap de Bonne Espérance. Toutes ces expéditions quittent le Portugal en 1487, l'année même où van Olmen part des Açores en direction de l'ouest. Jean II a voulu savoir alors quel était le meilleur chemin vers les Indes, par le Sud et l'Est dans le sillage des nombreuses expéditions portugaises le long de la côte africaine à partir de Henri le Navigateur, ou bien par l'Ouest ainsi que le préconisaient Toscandli et Colomb. Que la route africaine était la bonne, c'est ce que démontrèrent Covilham et Barthélémy Dias. Mais le fait que le Flamand van Olmen fut envoyé pour tenter l'essai vers l'Ouest prouve, malgré son échec, sa haute valeur comme marin et comme homme. S'il avait réussi et s'il avait atteint la zone caraïbe, la langue portugaise n'aurait, sans doute, pas été parlée seulement au Brésil, mais également dans toute l'Amé-

<sup>(39)</sup> Cf., par exemple, B. Fenrose: *Travei and discovery in the Renaissance* (Caimibridge, Mass., 1952) pp. 142-6.

<sup>(40)</sup> Cf. C. Verlinden: «Vasco da Gama in het licht van zijn Portugese en Arabische voorgangers» (*M&dedelingen kon. Vlaamse Academie voor Wetenschappen*, kl. Letteren, 1957, n.° 4).

rique latine. Ainsi le sort de tout un continent dépend parfois de celui d'un seul homme!

Le voyage de van Olmem et les autres expéditions portugaises de 1487 exercèrent leur influence sur la carrière de Colomb et, par voie de conséquence, sur la découverte de l'Amérique pour le compte de l'Espagne. Vers le milieu de 1485 le Génois s'était rendu en Espagne; il y avait présenté les mêmes propositions qu'au Portugal avec tout aussi peu de succès. Au début de 1488 il écrit de Séville à Jean II pour lui offrir à nouveau ses services et le roi l'invite à se rendre à Lisbonne. Qu'était-il arrivé? Pourquoi le souverain portugais semblait-il renoncer à son opposition antérieure? Van Olmen était parti dix mois auparavant et il n'avait de provisions que pour six mois. Il semblait donc certain que son expédition avait péri corps et biens. Colomb devait l'avoir appris à Séville, car les relations entre la colonie italienne de Lisbonne et celle du grand port andalou étaient fort actives. Le Génois aura cru que le moment était venu de tenter à nouveau sa chance au Portugal; mais pendant son séjour à Lisbonne, en décembre 1488, Barthélémy Dias entra dans le Tage après avoir découvert le Cap de Bonne Espérance. La chance de Colomb au Portugal était passée. Le roi de Portugal savait à présent que la route des Indes était ouverte. Celle par l'Ouest ne l'intéressait plus. Quand il s'y intéressera à nouveau, Colomb aura déjà découvert le Nouveau Monde, mais pour le compte de l'Espagne. L'homme qui aurait pu empêcher qu'il en soit ainsi et qui aurait pu donner toute l'Amérique Latine au Portugal était le Flamand Ferdinand van Olmen, capitaine portugais aux Açores. La mer et le sort ne l'avaient pas voulu <sup>(41)</sup>.

CHARLES VERLINDEN

<sup>(41)</sup> Sur cette interprétation de l'importance du voyage de van Olmen, cf. également C. Verlinden: *Kolumbus. Vision uni Ausdauer* (iGottingen, 1<N>2).